



Conseil de congrégation

Echo du 12 août 2025

La « commission service généraux », constituée la veille, a présenté au conseil de congrégation ses propositions de réorganisation des tâches à l'économat général, au bureau des projets et aux archives (ordonnance 6).

Pour faire aboutir cette ordonnance, la commission a proposé qu'il faudra renforcer les services par la désignation de 2 sœurs en appui aux responsables actuelles. Il faudra aussi trouver une autre sœur pour un temps partiel aux archives. On pourra s'appuyer sur l'aide de la famille de l'Assomption pour assurer une formation qui convient à ces sœurs.

Le conseil de congrégation s'est aussi penché sur l'orientation 4 du chapitre générale de 2023 qui concerne la pérennisation de notre congrégation en Europe.

Il a insisté sur la nécessité de maintenir la présence de l'institut en territoire européen et la formation aux fondateurs. Cela nécessite aussi que l'on s'engage à rendre disponibles des sœurs pour cette mission.

La suite de la journée a été occupée par les travaux en commissions.

